

Appréhender la conception d'une organisation de service et approfondir sa maîtrise de l'applicatif Origine en établissement.

Profil(s) des stagiaires

Personnels de surveillance et administratifs en charge de l'organisation du service des agents **au niveau d'un établissement pénitentiaire** ou **au sein d'une DISP**, utilisateurs **réguliers non débutants** de l'applicatif Origine.

Cette formation n'est pas adaptée aux agents planificateurs Origine en SPIP. Une formation spécifique leur est consacrée.

Prérequis

Avoir suivi la session « INITIATION » (à l'ENAP ou en DISP) **depuis au moins 1 an et exercer au service des agents.**

Enjeux

Le service des agents est chargé du planning des équipes des personnels de surveillance. La qualité de sa gestion est d'importance puisqu'il permet de faciliter l'organisation du travail, d'éviter des ruptures d'activité, de prévenir les risques psycho-sociaux et d'éviter les tensions sociales. Origine est l'outil de planification et de comptabilisation du temps de travail. Cette formation vise à comprendre les enjeux de l'organisation du service des agents au travers de l'applicatif Origine.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser les éléments de langage relatifs à l'organisation de service ;
- Repérer les textes réglementaires incontournables
- Evaluer la charge d'activité d'une organisation de service
- Identifier la gestion des heures
- Evaluer la faisabilité d'un cycle de travail
- Identifier les sources d'optimisation des services et les facteurs de dérives
- Mettre en œuvre une nouvelle organisation de service

- Utiliser de façon approfondie le logiciel « ORIGINE »
- Administrer la planification et l'organisation du travail
- Gérer les absences
- Identifier et appréhender les règles de gestion liées au badgeage
- Lire et analyser les compteurs de travail
- Expliquer les règles de calcul aux agents

Référence (n° Harmonie) :

Session 1 : **51388759**

Session 2 : **51388760**

Date limite d'inscription :

Session 1 : **04/04/2025**

Session 2 : **12/09/2025**

Durée : 4 jours

Dates :

Session 1 : Du 12/05/2025 (14h)
au 16/05/2025 (12h)

ou

Session 2 : Du 17/11/2025 (14h)
au 21/11/2025 (12h)

Horaires* :

Lundi: 14h-17h

Mardi: 09h-12h/14h-17h

Mercredi: 09h-12h/14h-17h

Judi: 09h-12h/14h-17h

Vendredi: 09h-12h

**horaires susceptibles d'être modifiés*

Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Formateurs associés Énap

Modalités d'inscription :

Agents pénitentiaires :

S'inscrire via le Portail SIRH

Harmonie

Modalités de sélection :

Motivations de l'agent,
ancienneté dans le poste,
fonction occupée et suivi
effectif de la formation
initiation depuis au moins 1 an

Nombre de places : 20

Nouvelle formation

Contenu détaillé du programme

Jour 1 :

- **Organigramme de référence**
Méthodologie et règles
Le TCCBS
Effectif de référence
Heures supplémentaires frictionnelles
- **Organisation de service**
Organigramme appliqué
La répartition des postes
Durée moyenne hebdomadaire
Cycles de travail et faisabilité

Jour 2 :

- **La réglementation de la gestion des temps**
Les heures exigibles annuelles
Les astreintes
Horaires variables
Charte des temps
Charte de gestion
Méthodes de comptabilisation des heures
Les congés
- **Le suivi et la gestion**
Les points de vigilance et facteurs de dérives
L'absentéisme
Les heures supplémentaires

Jour 3 :

- **Conception d'un projet de service**
Organigramme appliqué
Calcul de DHM
Répartition des postes par organisation
Faisabilité d'élaboration de mise en œuvre d'un cycle
Choix des cycles
Le projet de service
Outils à dispositions des établissements
- Rappel cycles et de programmes hebdomadaires et Paramétrage des Postes
- Approfondissement de la réglementation ciblé

Jour 4 :

- L'organisation du service annuel: grilles de congés, Installation du planning...
- Calcul: Être en capacité d'expliquer le fonctionnement d'origine à un agent (Exigible, boule à 2 mois, boule dynamique, congés)
- Interaction entre les paramètres de la fiche agent et les différents compteurs
- Les motifs d'absences et anomalies

Jour 5 :

- Exercices
- Cas pratiques
- Bilan de la formation + questionnaire satisfaction

Responsable de formation :
damien.filippi@justice.fr
05.47.49.30.09

Assistante de formation :
amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27

Correspondant handicap :
Jennie.delmon@justice.fr

Modalités et moyens pédagogiques

Apports théoriques et exercices pratiques

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : les acquis de la formation seront évalués tout au long de la formation par le biais d'exercices de stabilisation et de cas concrets
- **Evaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Evaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 3 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire.

A l'issue de la formation, une attestation d'assiduité et une attestation de f